

CONTENU SPONSORISÉ

Accueillir Lire et faire lire en bibliothèque ou librairie

Contenu sponsorisé par Association Lire et faire lire



L'association Lire et faire lire recherche de nouvelles structures dans toute la France pour organiser des séances de lecture aux enfants. Développé

sur le temps scolaire dans de nombreux établissements à travers la France, le programme est également conçu pour offrir une culture du livre dans le temps périscolaire et extrascolaire, pendant les vacances notamment.

À l'école Cabourg de Vanves, dans les Hauts-de-Seine, Marie-France Popot intervient une fois par semaine. Durant toute la matinée de ce jeudi du mois de mai, cette bénévole depuis 16 ans enchaîne les lectures de livre comme *Le Chien bleu*, le conte de Nadja paru en 1989 à l'École des loisirs et dont le succès ne faiblit pas auprès des maternelles et des primaires.

« Culture du livre des enfants »

Après la récréation de 10 heures, un groupe de cinq écoliers en grande section s'installe autour de l'orthophoniste à la retraite. Dès que cette dernière ouvre l'album illustré, le calme surgit et l'attention des enfants se porte sur la lecture et les images de l'ouvrage. Après le récit, un moment d'échanges entre la lectrice et ses auditeurs permet d'assimiler les mots et les idées de l'histoire racontée. *« C'est une vraie plus-value pour la culture du livre des enfants, se réjouit l'enseignante des troisièmes sections, car Marie-France apporte un côté loisir à la lecture complémentaire à mon objectif de travail en classe ».*

Des titres à emprunter en bibliothèque ou acheter en librairie

Un groupe de cinq à sept auditeurs, un bénévole de plus de cinquante ans et un livre : il n'en faut pas plus pour offrir une vingtaine de minutes ou plus d'évasion à de jeunes publics, dès trois mois, et des moins jeunes, jusqu'à 12 ans. Après une formation à la lecture à voix haute et à la littérature jeunesse, le bénévole choisit ses ouvrages notamment parmi une sélection, par tranches d'âges, opérée au niveau national par un comité de lecture chaque année. Le bénévole peut aussi bénéficier des conseils de bibliothécaires et libraires où il peut se procurer les titres. L'association, fondée par l'écrivain Alexandre Jardin en 1999, recherche de nouvelles structures d'accueil.

Devenir structure d'accueil Lire et faire lire

En 2022, 16 000 bénévoles sont intervenus au sein de 9 000 structures variées, de la crèche au collège, en passant par des centres de loisirs, centres sociaux, ou encore médiathèques. Du service d'accueil au relais d'informations, en passant par la sensibilisation à la littérature jeunesse et le prêt de livres, les bibliothèques sont des partenaires privilégiés du dispositif. Par exemple, chaque année en janvier, à l'occasion de la Nuit de la Lecture, des bénévoles sont associés aux programmations mises en place dans les bibliothèques et médiathèques.

Temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire

Lire et faire lire privilégie le temps périscolaire comme les pauses de

midi ou garderie du soir et extrascolaire comme les vacances. Dans les autres structures éducatives, les animateurs définissent avec les bénévoles et les coordinateurs départementaux de Lire et faire lire les conditions de déroulement des lectures (horaires, composition des groupes d'enfants, choix des livres...).

Contactez les coordinateurs de votre département sur [le site internet de l'association](#)